



# Wallonie

## Ville de MONS

### URBANISME

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisation

Le demandeur est **SPRL LISIERE'INVEST, représenté par Monsieur de Jamblinne de Meux Geoffroy** dont les bureaux se trouvent à 4480 Engis, Rue de Halledet, 11 bte 0/2

Le terrain concerné est situé à 7000 Mons - Chemin à Baraques et cadastré division 4, section B n°529M5

Le projet consiste en **la construction de 22 à 26 logements (groupés et unifamiliaux), le prolongement (ouverture) de la voirie communale** et présente les caractéristiques suivantes :

**Motif d'enquête :**

\* **Article R.IV.40-1. § 1er. 7° du CoDT** - demande de permis d'urbanisation visée à l'article D.IV.41 - ouverture d'une nouvelle voirie communale.

\* **Article D.IV.40** - Ecart au guide communal d'urbanisme

- **Article V.C.3.4 §2** - lorsque les volumes principaux des parcelles adjacentes sont établis en recul de fait, le nouveau volume principal s'implante dans le recul susceptible de renforcer au mieux la cohérence et la perception du front de bâtisse depuis la voirie. Ici, les nouveaux volumes s'implanteront avec un recul inférieur au recul des volumes principaux implantés sur les parcelles adjacentes.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier est consultable, pendant la période de publicité, au service de l'Urbanisme de la Ville de Mons, Rue Chanoine Puissant 2 à 7000 Mons **uniquement sur rendez-vous**, les jours ouvrables.

Le rendez vous peut être pris en téléphonant au 065/40.55.70 ou à l'adresse suivante [virginie.denardi@ville.mons.be](mailto:virginie.denardi@ville.mons.be)

Conformément à l'article D.VIII.7 du CoDT, une consultation du dossier jusqu'à 20 heures est possible, également sur rendez-vous, pris au plus tard 24 heures à l'avance par téléphone : 065/40.55.70 mail : [urbanisme@ville.mons.be](mailto:urbanisme@ville.mons.be) les **16 – 23 – 30/04 et 07 - 14/05/2024** jusqu'à 20 heures

**L'enquête publique est ouverte le 15/04/2024 et clôturée le 17/05/2024**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,  
-par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Hôtel de Ville, Grand'Place 22  
à 7000 Mons  
-par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@ville.mons.be](mailto:urbanisme@ville.mons.be)  
-remise en mains propre à Mr Picry dont le bureau se trouve Rue Chanoine Puissant 2 à 7000  
Mons en prenant rendez-vous au 065/40.55.70

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention :  
**LOT/24.0001/RM/FDZ**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur  
rendez-vous auprès de Mr Picry ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Rue Chanoine  
Puissant 2 à 7000 Mons , le **17/05/2024** à 10h00

La personne chargée de donner des explications sur le projet est **Madame DAL ZOVO** dont le  
bureau se trouve Rue Chanoine Puissant 2 à 7000 Mons

Par délégation de la Directrice générale,  
Cécile Brulard

Par délégation du Bourgmestre,  
Nicolas Martin

Christian Leriche (s)  
Premier Directeur



Maxime Pourtois (s)  
Echevin délégué